

Fiche de données de sécurité

DARAMEND® Reagent

FDS n° : DARR-C
Date de révision: 2021-02-04
Version 1.02



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit DARAMEND® Reagent

Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Assainissement des sols et aquifères contaminés

Restrictions d'utilisation Aucun usage à déconseiller ont été identifiés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

PeroxyChem LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
267-422-2400 (Information générale)
sdsinfo-pxc@evonik.com (Information générale par courriel)

Personnes responsables

Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany
Tel: +49 6181 59 4787
E-mail: sds-hu@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Urgence sanitaire 24 heures sur 24: +49 2365 49 2232

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non classé

2.3 AUTRES INFORMATIONS**Dangers généraux**

DANGER DE CONFINEMENT : Tout récipient contenant DARAMEND humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz. La matière en poudre peut former des mélanges explosifs poussières-air

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Lécithine	232-307-2	8002-43-5	3	-	NA
Fer	231-096-4	7439-89-6	40-50	-	01-2119462838-24-
Amendement organique	Listed	-	50-60	-	NA

Le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle sont répertoriées à la section 8.

4. PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

Contact cutané	Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Contact oculaire	En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Transporter la personne à l'extérieur. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau et faire boire beaucoup d'eau ou de lait. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des renseignements sur les soins à administrer. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux et/ ou respiration sifflante

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, CO₂, terre, jet d'eau ou mousse ordinaire

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Les composants secs ou en poudre sont combustibles. La dispersion de poussières finement divisées de produits dans l'air peut former des mélanges inflammables ou explosifs. Minimiser la génération de poussières atmosphériques et éliminer les sources d'ignition.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections.

Voir la section 13 pour toute information d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver bien fermé, au frais et au sec. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tout récipient contenant DARAMEND humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz.

Matières à éviter

Oxydants. Acides forts.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la sous-rubrique 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Slovaquie	Suisse	Belgique
Fer 7439-89-6	TWA 6.0 mg/m ³		
Nom chimique	Roumanie	Bulgarie	Russie
Fer 7439-89-6		TWA 6.0 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Fournir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière est formée. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation d'échappement et transport de matières locales impliquées dans la manipulation de ce produit contiennent des événements de secours d'explosion ou d'une suppression de l'explosion ou un environnement pauvre en oxygène.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection des mains

Pas de précautions spéciales requises

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	flocons
Couleur	Beige, Marron
État physique	solide
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	6.0
Point d'éclair	Aucune information disponible
Point/intervalle de fusion	Aucune information disponible
point de congélation	Aucune information disponible
Point/intervalle d'ébullition	Il se décompose
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Faible risque d'explosion de poussières
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Sans objet Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
viscosité	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente 0.75 - 0.95 kg/L

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Éviter de générer de la poussière; la poussière fine dispersée dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition peut présenter un risque d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 matières incompatibles

Oxydants. Acides forts.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

La combustion produit des émanations très incommodantes et toxiques

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Le produit n'a pas été testé. Les données disponibles sont basées sur les composants respectifs.

DL50 dermal	Aucune information disponible
DL50 oral	Fer :: 98.6 g/kg (rat)
CL50 par inhalation	Fer : > 100 mg/m ³ 6 h (rat)

Contact cutané	Compte tenu de sa composition, ne devrait pas avoir d'effet irritant.
Contact oculaire	Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation oculaire mécanique.
Inhalation	L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Faible niveau de toxicité d'après les composants.

Toxicité chronique

Sensibilisation	Aucune information disponible.
Effets neurologiques	Stéarates.
Cancérogénicité	Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène.
Mutagénicité	Ce produit n'est pas considéré comme mutagénique par les instituts de recherche.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié. Pas d'effets environnementaux significatifs attendus.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Fer		96 h LC50: = 13.6 mg/L (Morone saxatilis) static		48 h Daphnia magna EC50 = 8934.78 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Les composants organiques sont biodégradables et on suppose qu'elles peuvent contribuer à la demande biochimique en oxygène.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité peu probable dans l'environnement du fait de sa faible solubilité dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)

12.6 Autres effets néfastes

Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Élimination du produit/de l'emballage Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

ICAO/IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	DSL (Canada)	EINECS/ELI NCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Z élande)
Lécithine 8002-43-5	X	X	232-307-2	-	X	X	X	X	X
Fer 7439-89-6	X	X	231-096-4	X	X	X	X	X	X
Amendement organique	-	X	281-689-7	-	X	-	X	X	X

15.2 Rapport sur la sécurité chimique

Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 2015-07-14

Restrictions d'utilisation

Ce produit est destiné ou des applications recommandées sont les suivantes: Assainissement des sols et aquifères contaminés

Date de révision: 2021-02-04

Remarque sur la révision

sections de la FDS mises-à-jour: 1

Liste des abréviations et acronymes

ATE Acute Toxicity Estimate
 ADR European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
 AND European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 CE50 Concentración Efectiva Media
 CEN European Committee for Standardisation
 C&L Classification and Labelling
 CLP Classification Labelling Packaging Regulation; Regulation (EC) No 1272/2008
 CLV Ceiling Limit Value Par CAS#
 CAS# Chemical Abstracts Service number
 CMR Carcinogen, Mutagen, or Reproductive Toxicant
 CSA Chemical Safety Assessment
 CSR Chemical Safety Report
 DNEL Derived No Effect Level
 DOT Department of Transportation
 DPD Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC
 DSD Dangerous Substances Directive 67/548/EEC
 DU Downstream User
 EC European Community
 ECHA European Chemicals Agency
 EC-Number EINECS and ELINCS Number (see also EINECS and ELINCS)
 EEA European Economic Area (EU + Iceland, Liechtenstein and Norway)
 EEC European Economic Community
 EINECS European Inventory of Existing Commercial Substances
 ELINCS European List of notified Chemical Substances
 EN European Standard
 EQS Environmental Quality Standard
 EU European Union
 Euphrac European Phrase Catalogue
 EWC European Waste Catalogue (replaced by LoW –see below)
 FDS Ficha de Datos de Seguridad
 GES Generic Exposure Scenario
 GHS Globally Harmonized System
 IATA International Air Transport Association
 ICAO-TI Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
 IMDG International Maritime Dangerous Goods
 IMO International Maritime Organization

IMSBC International Maritime Solid Bulk Cargoes
IT Information Technology
IUCLID International Uniform Chemical Information Database
IUPAC International Union for Pure Applied Chemistry
JRC Joint Research Centre
Kow octanol-water partition coefficient
LC50 Lethal Concentration to 50 % of a test population Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose)
LE Legal Entity
LLV Level Limit Value
LoW List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
LR Lead Registrant M/I Manufacturer / Importer MS Member States
MSDS Material Safety Data Sheet
NOEC No observed effect concentration
OC Operational Conditions
OECD Organization for Economic Co-operation and Development
OEL Occupational Exposure Limit
OJ Official Journal
OR Only Representative
OSHA European Agency for Safety and Health at work
PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PEC Predicted Effect Concentration PNEC(s) Predicted No Effect Concentration(s)
PPE Personal Protection Equipment (Q) SAR Qualitative Structure Activity Relationship
REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No 1907/2006
RID Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
RIP REACH Implementation Project
RMM Risk Management Measure
SCBA Self-Contained Breathing Apparatus
SDS Safety data sheet
SIEF Substance Information Exchange Forum
SME Small and Medium sized Enterprises
STEL Short-term exposure limit
STOT Specific Target Organ Toxicity (STOT)
RE Repeated Exposure (STOT)
SE Single Exposure Par SVHC Substances of Very High Concern
TSCA Toxic Substances Control Act
TWA Time Weighted Average
UN United Nations
vPvB Very Persistent and Very Bioaccumulative / mPmB Muy Persistente y Muy Bioacumulativo
WGK Wassergefährdungsklassen

Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations de la présente FDS (y compris les données et les mentions) sont présumées exactes par PeroxyChem à la date de publication. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE QUANT À L'ADAPTATION À UNE APPLICATION SPÉCIFIQUE, LA VALEUR COMMERCIALE OU TOUT AUTRE ASPECT DES INFORMATIONS FOURNIES DANS LA PRÉSENTE FDS. Ces informations ne concernent que le produit spécifiquement décrit, et sont susceptibles de ne pas être applicables s'il est employé en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé. En outre, les conditions et méthodes d'utilisation étant hors du contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou s'appuyant sur de telles informations.

Préparé par

PeroxyChem
DARAMEND - Marques déposées de PeroxyChem
© 2020 PeroxyChem. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité